



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1515

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bruno Bourg-Broc.

M. Bruno Bourg-Broc. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, hier, en votre absence, votre éminente collègue, Mme la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, nous a gratifiés d'une réponse édifiante sur les dérapages constatés lors de la rentrée scolaire. Le manque de professeurs serait dû à un nombre étonnant - extraordinaire pour tout dire - de congés de maladie ! Attribuer le désordre réel aux congés maladie dépasse, et de loin, tout ce qu'on pouvait imaginer !

M. Bernard Accoyer. Et ça ne va pas arranger les comptes de la sécurité sociale ! (Sourires.)

M. Bruno Bourg-Broc. Les jeunes, pas plus que leurs parents, n'arrivent pas à comprendre. Vous nous aviez promis une rentrée «zéro défaut». Vous aviez tonné sur le thème: «la déconcentration est la clé de la bonne gestion des personnels». Or, depuis plusieurs jours, les mêmes problèmes sont à l'origine des mêmes manifestations qu'il y a un an. Pour toute réponse, les congés maladie, vous dites aux jeunes: «Ayez confiance, je continue de réformer».

Autrement dit, vous tenez le même discours que l'année dernière. Une nouvelle fois, vous trompez tout le monde: les jeunes, qui n'ont pas de profs devant eux, et les profs, que vous continuez à désigner comme boucs émissaires. Vous êtes un porteur d'espoirs, mais de fallacieux espoirs. Et au bout du compte, pour les jeunes, c'est le désespoir ! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour qu'enfin dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos lycées, la situation soit en adéquation avec votre discours optimiste ? Quand accepterez-vous enfin de gérer sérieusement l'éducation nationale ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. J'étais hier avec le Président de la République en Espagne. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Voilà pourquoi je ne pouvais pas vous répondre.

Monsieur le député, lorsque nous prenons des engagements, nous les tenons. Et je tiens à vous dire que tous les postes, tous, étaient pourvus au 1er septembre. (Vives exclamations sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Ce n'est pas la question !

M. le président. S'il vous plaît !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Mais nous nous sommes heurtés à deux difficultés. D'abord, à une difficulté récurrente, que vous ne résoudrez pas par des déclarations: dans l'enseignement professionnel, il est désormais difficile de recruter dans certaines spécialités. Et cela est dû à la reprise économique dans notre pays - ce n'était pas le cas du temps où vous étiez au Gouvernement ! (Protestations sur les mêmes bancs.)

La seconde difficulté, c'est que nous avons eu effectivement à déplorer cette rentrée une augmentation des absences de près de 30 % par rapport à l'année dernière. Je fais une enquête pour savoir pourquoi. (Vives exclamations sur les mêmes bancs.)

M. le président. Un peu de silence !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Cela dit, les moyens de remplacement ont été mis en place. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

M. le président. S'il vous plaît !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Ce ne sont pas les vociférations qui résoudront les problèmes !

Les remplaçants sont en place. La réforme du lycée se met en place. La réforme du lycée professionnel, marquée par la coopération avec les entreprises, se met en place. Que cela vous plaise ou pas, je tiendrai mes engagements ! (Exclamations sur les mêmes bancs. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1515

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1999, page 6926

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 1999